

de fabrication, de notre industrie pétrolière et de notre industrie minière soient aux mains d'étrangers. Eh bien, n'est-ce pas les lignes de conduite ou, plutôt, l'absence de lignes de conduite du vieux gouvernement libéral, qu'il faut blâmer à cet égard? Après la guerre, les libéraux ont permis l'investissement au Canada de fonds étrangers, surtout des États-Unis, de sorte qu'il s'est produit une accumulation massive de capital de participation qui, en se retirant, a désorganisé notre économie.

Nous ne voyons pas pourquoi le Canada ne pourrait se développer par des prêts plutôt que par des investissements. Notre groupe tient, cependant, à préciser qu'il ne tient pas le présent gouvernement exclusivement responsable de cet état de choses. Il est vrai qu'il n'a rien fait pour y changer quelque chose, mais c'est l'ancien gouvernement libéral qui a négligé de faire quoi que ce soit pour le prévenir. Si les Canadiens étaient maîtres de leur propre économie, de leurs épargnes, les dollars canadiens ne seraient pas rares et le cours n'en serait pas atteint. L'an dernier, en 1961, le Canada a versé aux États-Unis 761 millions de dollars d'intérêt et de dividendes sur des placements américains au Canada. Quand la vague de placements américains de l'après-guerre s'est amortie, nous nous sommes trouvés dans la terrible situation d'où le premier ministre et ses conseillers tentent toujours de nous sortir.

Aujourd'hui, la planification en ce qui concerne nos affaires du domaine économique, s'impose avec encore plus d'urgence que jamais, parce qu'un nouvel élément y est entré en jeu. La planification est à l'ordre du jour depuis plusieurs années dans bien des parties du monde. Cependant, les planificateurs devront maintenant tenir compte du facteur de l'automatisation. Voilà un élément dont les planificateurs doivent tenir compte, et nous, dans ce coin-ci de la Chambre, demandons instamment au gouvernement de s'en occuper. Peut-être dans l'espace de temps qui me reste, puis-je exposer ce que le gouvernement devrait entreprendre à l'égard de l'automatisation, et dans les circonstances puis-je déclarer qu'il est une heure.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

M. Berger: Monsieur le président, je sais que le ministre a hâte que je termine mes observations, mais, pour son édification personnelle, je me sens obligé de les terminer de la manière dont j'avais projeté de le faire.

[M. Berger.]

Avant l'heure du déjeuner, j'avais l'intention de parler de l'automatisation. J'ai signalé que si le gouvernement est disposé à entreprendre un programme de planification économique, comme nous l'avons exhorté à le faire, il devra tenir compte du nouvel élément qu'est l'automatisation, lequel rend la planification encore plus difficile qu'elle ne l'était par le passé.

L'automatisation a pour objet de remplacer la main-d'œuvre, mais elle sous-entend également une forte augmentation de notre production totale. L'automatisation signifie également que la forte augmentation de notre production globale exigera une augmentation des personnels chargés d'administrer, de comptabiliser et de distribuer la production de notre régime industriel, même si l'effectif du personnel attaché à la production même diminue. Par suite de l'automatisation, non pas seulement par suite de la politique gouvernementale, le nombre des gens s'occupant de production au Canada va en diminuant. C'est ce qu'a révélé une étude de l'évolution technologique et de ses répercussions sur l'embauche, entreprise par la direction de l'économie et des recherches du ministère du Travail.

Cette étude a aussi révélé qu'il ne faut raisonnablement pas s'attendre que les gens retirés du travail de production trouvent un emploi de bureau, car à la suite de la mécanisation et de l'automatisation des bureaux le nombre d'emplois d'administration et de bureau diminue déjà; il n'est donc aucunement certain que l'automatisation produise de nouveaux emplois.

Nous, de cette partie-ci de la Chambre, croyons qu'il y a quelque chose à faire au sujet de l'automatisation. L'une des solutions souvent avancées a trait à la réorganisation professionnelle. Le gouvernement contribue aux frais de construction et d'installation des institutions professionnelles et techniques des provinces, auxquelles 6,872 hommes se sont inscrits aux cours réguliers, dans tout le pays, entre le 1^{er} avril 1960 et le 31 mars 1961. Cependant, ces 6,000 hommes représentent une infime fraction du nombre total de personnes que l'automatisation a déplacées et qui sont maintenant incapables de se trouver un emploi.

Le rapport annuel du ministère du Travail à l'égard de l'année terminée le 31 mars 1961, n'a malheureusement pas révélé combien de ces personnes qui s'étaient prévalu de cette réorientation professionnelle ont, de fait, obtenu un emploi une fois leur cours terminé. Nous croyons que pour atteindre la racine du mal, nous devons innover.

M. McGee: Avant que le député abandonne le sujet, puis-je poser une question?